



Qui peut rentrer dans votre logement en votre absence

Par **franckamelie**, le **13/10/2014 à 14:47**

bonjour a tous ,voila ,il y a 2 jours ,mon propriétaire est rentré chez moi et a fait rentrer la police dans mon appartement ,alor que je n'etais pas la et que je n'ais jamais recu aucune convocation de la part de ces policier et ils n'avait aucune autorisation d'un juge ou procureur ,pour pénétrer dans mon logement ,dailleur ils ont même un peut fouillé chez moi et sont reparti comme si de rien et donc ,quelque soit le cas de leur visite ,mon propriétaire avait-il le droit de pénétrer chez moi sans mon accord et en plus accompagné de la police? En précisant que c'est la police qui a demandé a la propriétaire d'ouvrir la porte de mon logement,
Merci d'avance pour les éventuelles reponses que j'obtiendrais,

Par **janus2fr**, le **13/10/2014 à 15:07**

Bonjour,
A priori, ce n'est pas votre propriétaire qui a pénétré chez vous, mais la police qui a demandé à votre propriétaire d'ouvrir pour qu'elle rentre.
C'est donc une perquisition.
Une perquisition en l'absence du locataire est tout à fait possible dans certaines procédures.

Par **franckamelie**, le **21/10/2014 à 11:31**

comme je disais ,la police n'avait rien qui justifier qu'ils puissent entrer chez moi et rien qui fasse qu'ils soient venu perquisitionner ,car je suis allé les voir et ils voulaient me voir pour avoir des precisions sur l'incendie de mon ancien immeuble et ils voulaient me poser des questions sur une personne soupsonné et d'aprè mon propriétaire ,la police a demandé d'ouvrir pour voir si j'etais la ,mais je precise que la ou j'habite ,il y a beaucoup de corruption et c'est une police qui fait un peut ce qu'elle veut suivant la tête et la situation des personne et ils agissent avec beaucoup de discrimination,
Merci

Par **Visiteur**, le **21/10/2014 à 13:41**

haaa ok... vu comme ça... corruption...? et ils seraient entrés chez vous pour...? juste comme ça parce que vous avez un profil discriminant ?